## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

## WARRANG TRANSPORT

PREFECTURE DE LA CORREZE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

BUREAU 4

AFFAIRE SUIVIE PAR

REF. :

ARRÊTÉ

portant inscription d'un objet mobilier sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques

## LE PRÉFET DE LA CORRÈZE,

VU la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques,

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de ladite loi,

VU le décret du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l' Etat dans les départements,

VU les circulaires des 21 octobre 1971 et 6 juillet 1973 de M. le Ministre des Affaires Culturelles.

VU l'avis émis par la Commission Départementale des Objets Mobiliers lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre 1999,

SUR PROPOSITION de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Corrèze,

## <u>ARRÊTE</u>

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques les fragments de maître-autel en bois polychrome du début du 18<sup>ème</sup> siècle suivants :

- Dieu le Père, bois sculpté doré et polychrome, sculpture en couronnement du retable (haut relief).
- Buste de la Vierge, bois sculpté doré et peint, sculpture d'applique (haut relief),
- 2 ailerons en volute bois sculpté polychrome (vert, gris, rouge) et doré (bas relief).

Ces éléments sont actuellement entreposés dans le grenier du presbytère de l'église paroissiale d'ARGENTAT.

<u>ARTICLE 2</u>: Le présent arrêté sera notifié au Maire d'ARGENTAT et au Clergé affectataire qui seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour ampliation

Par Mégation aché de Préfectur<mark>e</mark> TULLE, le 1 8 JAN. 2000 LE PRÉPET DEPLACORRÈZE

> et par dé!égation, le Secrétaire Général,

FOUNDATE POR 12 TULLE CEDEX - © 05 55 20 55 20 - TÉLÉCOPIE 05 55 26 82 02